

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Réunion du Comité de direction du **MARDI 21 FEVRIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt et un février à quatorze heures, l'Office du Tourisme Cœur de Béarn, régulièrement convoqué, s'est réuni au bureau d'accueil d'Orthez, sous la présidence de Monsieur Christian LOMBART, son président.

Date de la convocation : 02/02/23 - Nombre de membres convoqués : 14 titulaires - Quorum à 8 membres

Etaient présents :

Collège élus : Monsieur Regis CASSAROUME, Monsieur Gérard DUCOS, Madame Nathalie DUPLEIX, Madame Céline LEMBEZAT, Monsieur Christian LOMBART

Collège représentants professionnels : Monsieur Didier CORRE, Madame Rebecca JACKSON, Madame Delphine CHERITI, Monsieur Jean-Bernard LACAVE

Etaient excusés :

Monsieur Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Madame Valérie CAMPAGNE IBARCQ, Monsieur Frédéric GOUAILLARDOU, Monsieur Jean-Pierre DOMINGUEZ, Madame Gisèle BORDENAVE

Membres participants à la réunion : 09

Soit nombre de suffrages exprimés : 09

Objet : Fixation des tarifs visites guidées :

Objectif : valoriser financièrement les enfants comme cela se fait désormais dans tous les sites et lieux d'animations :

Visite guidée église St Girons tarification enfant

Proposition de modification : 6 à 16 ans : **3€** et moins de 6 ans : **gratuit**

Visite guidée église St Girons création tarif famille, composé de 2 adultes payants et 2 enfants payants :

Proposition : **15€**

Visites guidées des villages :

Proposition : **6€** pour individuels et groupe (+ 15 pers) : **5€** ; Enfant de 6 à 16 ans : **3 €** ; Moins de 6 ans : **gratuit**

Le comité de direction, après en avoir délibéré à la majorité **soit 09 voix POUR**,

ADOpte les tarifs de visites guidées pour l'église St Girons suivants :

- ✓ **Tarif enfant : 6 à 16 ans : 3€ et moins de 6 ans : gratuit**
- ✓ **Tarif famille, composé de 2 adultes payants et 2 enfants payants : 15€**

ADOpte les tarifs de visites guidées des villages suivants :

- ✓ **6€ pour individuels et groupe (+ 15 pers) : 5€ ; Enfant de 6 à 16 ans : 3 € ; Moins de 6 ans : gratuit**

ET CHARGE la directrice de son exécution.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Président
Christian LOMBART